



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 167-2024
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.223

Déposée le : 12.06.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Schneider (Biel/Bienne, UDC) (porte-parole)
Gschwend-Pieren (Lyssach/Oberburg, UDC)
Fuchs (Bern, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 1344/2024 du 18 décembre 2024
Direction : Direction de la sécurité
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Adoption**

Stop à la violence dans les parages de la Reithalle de Berne

Le Conseil-exécutif est chargé de mener des réflexions conventionnelles mais également non conventionnelles, et de prendre les mesures qui en découlent ou de les soumettre au Grand Conseil pour décision afin que les exploitants de la Reithalle et la ville de Berne combattent enfin efficacement la criminalité et les actes de violence à proximité de la Reithalle.

Développement :

Des déchaînements de violence d'extrémistes de gauche aux abords de la Reithalle de Berne ont à nouveau dégénéré en agressions physiques et provoqué d'importants dégâts matériels. Onze membres de la police cantonale ont été blessés début mai 2024, dont trois ont dû être brièvement hospitalisés. Les auteurs se sont repliés dans la Reithalle puis ont disparu. Leur soit de violence est inquiétante, mais la réaction des exploitants de la Reithalle l'est tout autant puisqu'ils n'ont pris qu'indirectement distance des violences dans leur communiqué. Quant à la ville de Berne, qui est la propriétaire des lieux, elle ne semble pas non plus décidée à mettre enfin un terme à cette situation intolérable, ni même à la contenir.

Dans sa réponse à une petite question déposée au Parlement de la ville de Berne, le conseil municipal a réitéré son refus d'installer des caméras de surveillance sur la Schützenmatte. Outre les attaques contre les organisations d'intervention d'urgence, le trafic de drogue et même les agressions sexuelles font désormais partie du quotidien dans ce périmètre. Au vu du nombre élevé de dommages corporels et matériels, il est manifeste qu'il faut passer à l'action pour remédier à cette situation devenue intolérable. Lorsque les autorités municipales se montrent passives, il incombe au canton de faire respecter le droit et la sécurité.

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif condamne les agressions de début mai 2024 avec la plus grande fermeté. Les forces de police ont fait l'objet d'attaques ciblées d'une violence extrême, commises par des personnes qui avaient conscience des graves blessures qu'elles pouvaient infliger. On ne peut ni tolérer ni relativiser de tels déchaînements de violence, surtout quand on sait l'importance que le canton accorde à la protection de la santé de son personnel, dont les membres de la Police cantonale font partie.

Les auteurs des attaques du 4 mai 2024 ont pris la fuite pour se réfugier à l'intérieur de la Reitschule, où ils ont pu se cacher dans la masse des personnes qui s'y trouvaient. La Ville de Berne a pris différentes mesures pour tenter d'améliorer la situation sur la Schützenmatte, en encourageant davantage d'activités et de mixité. Un service de sécurité qu'elle a mandaté pour surveiller la Schützenmatte aux heures les plus sensibles les fins de semaine devrait aussi contribuer à apaiser la situation.

La Police cantonale concentre ses efforts sur les abords de la Reitschule et poursuit les auteurs d'infractions telles que les infractions à la législation sur les stupéfiants, le harcèlement sexuel, les lésions corporelles, etc. Elle renforce sa présence les fins de semaine et met tout en œuvre pour entretenir une collaboration constructive avec les différents acteurs. Cela nécessite toutefois des efforts d'acceptation mutuelle et de communication. Cependant, la situation ne pourra pas s'améliorer durablement si toutes les parties prenantes – parmi lesquelles les exploitants de la Reitschule, représentés par l'IKuR¹ – ne sont pas prêtes au dialogue. Pour empêcher de nouvelles agressions contre les forces de police ou d'autres services d'urgence, il est crucial que tous les responsables de la Reitschule et des alentours veillent à ce que les lieux ne servent pas de refuge et de base logistique à des délinquants, qui y entreposeraient des pavés, des bouteilles, des barres de fer ou des objets assimilés en vue de commettre des infractions. La Ville de Berne doit elle aussi prendre ses responsabilités et faire tout le nécessaire pour améliorer la situation.

Le Conseil-exécutif constate que le travail quotidien de la police, couplé à diverses mesures prises à la suite de plusieurs interventions parlementaires, de tables rondes ou de rapports, n'a pas encore suffi à apaiser sensiblement et durablement la situation. En tant que propriétaire de la Reitschule et partenaire contractuelle de l'IKuR, la Ville de Berne aurait les moyens de faire en sorte que la situation s'améliore sur le plan de la sécurité ; le Conseil-exécutif a toutefois l'impression qu'elle manque de volonté politique pour entreprendre des actions décidées et conséquentes. Cela est d'autant plus regrettable que des membres du personnel municipal (travaillant pour *Schutz und Rettung Bern*) sont régulièrement exposés à des dangers aux abords de la Reitschule.

Le Conseil-exécutif rappelle toutefois que les mesures qui, le cas échéant, seraient prises devraient impérativement respecter les exigences strictes du cadre constitutionnel. De plus, il doit être clair pour toutes les parties prenantes que le dialogue est une condition sine qua non à un apaisement durable de la situation dans le périmètre de la Reitschule.

Destinataire
– Grand Conseil

¹ Interessensgemeinschaft Kulturraum Reitschule, communauté d'intérêts de l'espace culturel Reitschule